



---

## FMLF2015 - Programme des activités syndicales

---

### 20 juillet : Cérémonie d'ouverture du Forum

10.00-12.30 : Cérémonie d'ouverture

Lieu : Théâtre Le Forum, rue Pont d'Avroy, 14 - 4000 Liège

14.30-16.00 : Présentation des travaux du Forum par axe

Lieu : ULG (auditorium Opéra), place de la République Française (RDC galerie Opéra) – 4000 Liège

---

### 20 juillet : Ouverture des activités syndicales

**16.30-18.00 Mot de bienvenue de la part de la FGTB (Belgique) suivi d'une table ronde de bienvenue** pour les participants syndicaux avec la participation de la Confédération Syndicale Internationale, le réseau de la francophonie syndicale internationale, la CSI-Afrique, FGTB, CSC, CGSLB, Québec (CSN et FTQ), France (CGT, FO, CFDT) Benin (CGTB), Burkina Faso (CNTB), Rwanda (COTRAF), Comoros (CTTC), Congo Brazza (CSC), Madagascar (SEKRIMA), Sénégal (CNTS), Niger (CNT), Haïti (CTSP), Rdc (UNTC), Burundi (COSYBU), Mali (CSTM), Guinée (CNTG).

Lieu : Conseil économique et social de Wallonie, rue du Vertbois 13c, 4000 Liège.

### 18.00 Apéro de bienvenue

Lieu : Conseil économique et social de Wallonie, rue du Vertbois 13c, 4000 Liège.

---

### 21 juillet : Ateliers du Forum

**9.00-10.30 Atelier organisé par le Réseau de la Francophonie syndicale internationale : « Des récits pour dire des vies au travail. »** Cet atelier abordera la question de la langue au service de la citoyenneté.

Lieu : Haute Ecole Hazinelle, place Saint Paul, local 518 (5ième étage)

**14.30 – 16.00 Atelier organisé par le Réseau de la Francophonie syndicale internationale : « le français, langue du travail ».** Présentation de l'expérience des travailleurs et de leur implication syndicale ; déclinaison autour de divers thèmes sur l'usage de la langue au travail (comme question de santé au travail, de mobilisation, etc.)

Lieu : Haute Ecole Hazinelle, place Saint Paul, local 518 (5ième étage)

## **22 juillet : Ateliers du Forum**

**11.00 – 12.30 Atelier organisé par le Réseau de la Francophonie syndicale internationale : « La francophonie syndicale comme opportunité de solidarité internationale ».** Quelques visions et projets autour de la coopération au développement.

Lieu : Haute Ecole Hazinelle, place Saint Paul, salle 503 (5ième étage)

**15.00-17.00 Conclusions syndicales : déclaration syndicale**

Lieu : Conseil économique et social de Wallonie, rue du Vertbois 13c, 4000 Liège.

---

## **23 juillet : Clôture du Forum**

10.00-12.00 Synthèse des travaux du Forum par axe

Lieu : ULG (auditorium Opéra), place de la République Française (RDC galerie Opéra) – 4000 Liège

15.00-17.00 Cérémonie de rebond : « Message de Liège »

Lieu : Théâtre Le Forum, rue Pont d'Avroy, 14 - 4000 Liège

## Ouverture des ateliers syndicaux

---

Lundi 20 juillet, 16 h 30 à 18 h 00

Lieu : CESW, rue du Vertbois 13c, 4000 Liège

16 h 30 - Mot de bienvenue des hôtes, présentation du programme de la semaine et bref descriptif des ateliers (Thierry Bodson, FGTB)

- Des récits pour dire des vies au travail : Serge Le Glaunec (CGT)
- Le français, langue du travail : Rima Chaaban (FTQ) et Anne Thibault-Bellerose (CSN)
- La francophonie syndicale comme opportunité de solidarité internationale : Mamadou Diallo (CSI)
- Atelier de clôture sur la déclaration syndicale : Nathalie Gay (CSN) et Céline Moreau (FGTB)

16 h 50 - Tour d'horizon des situations régionales par les représentants syndicaux

*Modération par Mamadou Diallo, CSI*

- **Afrique** (CGTB, CNTB, COTRAF, CTTC, CSC, SEKRIMA, CNTS, CNT, UNTC, COSYBU, CSTM, CNTG) : Adrien Akouete, CSI-Afrique
- **Haïti** (CTSP) : Jean-Philippe Elie, CTSP
- **Québec** (CSN et FTQ) : Daniel Boyer, président de la FTQ
- **France** (CGT, CFDT, FO) : Denis Schnabel, secrétaire du Comité régional CGT Champagne-Ardenne et Philippe Réau, secrétaire confédéral - Service international CFDT
- **Belgique** (FGTB, CSC, CGSLB) : Thierry Bodson, secrétaire général de la FGTB Wallonne et Marc Becker, secrétaire national CSC

17 h 30- Tour de table : présentation des participantes et des participants

18 h 00 - Apéro de bienvenue

Atelier – 22/07/15- 14 h 30 à 17h

Lieu : Haute école Hazinelle, Place Saint Paul, local 518 (5<sup>ème</sup> étage)

Animatrices : Anne Thibault-Bellerose, CSN & Rima Chaaban, FTQ

Prise de notes : Denise Gagnon ou Nathalie Guay

Caméra : Denise Gagnon ou Nathalie Guay

## **LE FRANÇAIS, LANGUE DU TRAVAIL**

### ***Les bonnes pratiques syndicales***

**14 h 30** Présentation de l’atelier et de son déroulement  
Présentation des panelistes

**14 h 40** PANEL

*Francisation du milieu de travail*

Secteur de l’aérospatiale : Lucie Pratte, Unifor 522 & ...., CSN

Secteur de l’automobile : Félix Bélanger, Unifor 4511

*Intégration linguistique et alphabétisation*

Cours de français en milieu de travail dans le secteur de l’hôtellerie : Michel Paré,

CSN

Alphabétisation en entreprise, Céline Moreau, FGTB

Questions posées par les animatrices :

1. Quelle est la situation de la langue du travail dans votre secteur?
2. Comment les syndicats agissent-ils dans le dossier linguistique?
3. Selon vous, quels sont les avantages de la francisation en milieu de travail?

**15 h 20** Période de questions et d’échanges

Questions posées par les animatrices :

1. Quelle est la situation de la langue de travail dans votre secteur d’activité?
2. Faites-nous part de vos bonnes pratiques syndicales.

**15 h 45** Synthèse

**15 h 50** Présentation du portail [languedutravail.org](http://languedutravail.org) et projection du vox pop

**16 h** Pause

**16h15** Présentation de l’outil d’auto-évaluation pour les entreprises (Délégation générale à la langue française et aux langues de France)

**16h40** : Questions-réponses et échanges



## « *La Francophonie syndicale comme opportunité de solidarité internationale* »

**Le 22 juillet 2015 (11 h à 12 h 30)**

**Lieu : Haute École Hazinelle, Place Saint Paul, Liège**

### **Les origines de la Francophonie syndicale CSI (FS-CSI)**

Faisant face aux enjeux du respect fondamental de la diversité des traditions, de l'héritage culturel et politique des populations dans l'espace francophone, les organisations syndicales ayant le français en partage et qui aspirent à la démocratie, au mieux-être et au développement de leur société demandaient, à la fin des années 80, l'instauration d'un dialogue social dans le cadre des rencontres des Sommets des chefs d'État de la Francophonie internationale.

À cette époque, plusieurs pays voyaient leur régime à parti unique tomber sous la pression populaire. Il est alors apparu que les mutations profondes que vivaient les sociétés en voie de démocratisation avaient un effet sur la nature même des interventions syndicales dans cet espace francophone, porteuse de culture et de façons de faire.

Au même moment, le phénomène de la mondialisation des économies s'accroissait et avait des impacts négatifs sur les travailleurs et travailleuses, au Nord comme au Sud. Les pays en développement ont particulièrement été touchés par des programmes d'ajustement structurel (PAS) imposés par la Banque mondiale. Les problèmes socioéconomiques générés par ces politiques de libéralisation, souvent mal adaptées au contexte nationaux, ont entraîné nombre de conflits régionaux portant atteinte aux droits fondamentaux des travailleuses et des travailleurs. Cette situation a motivé les organisations membres de l'ex Confédération internationale des syndicats libres (CISL) à mettre sur pied le réseau de la Francophonie syndicale au sein de la structure internationale pour mieux interpeller leurs États nationaux sur ces conséquences.

### **Contexte**

Depuis ce temps, la mondialisation s'est accélérée davantage. Le développement sans précédent des pouvoirs des entreprises multinationales a affaibli la souveraineté des États de même que la capacité de la société civile et du mouvement syndical à jouer pleinement son rôle d'acteurs clé vis-à-vis des entreprises et des États pour obtenir une meilleure régulation des intérêts dans un monde du travail de plus en plus précarisé. Cette perte de pouvoir des syndicats a entraîné encore plus d'insécurité et une érosion plus grande de notre pouvoir de négociation collective. Cet affaiblissement social menace aujourd'hui la démocratie, en plus de nos droits économiques et sociaux, la richesse de notre diversité culturelle à l'échelle mondiale.

De plus, la déréglementation des États et la fuite des capitaux ont exacerbé ces problèmes d'inégalité. Depuis, la crise financière de 2008, qui a affecté nos économies de façon importante, les populations sont confrontées à des programmes d'austérité imposés en réponse à des problèmes dont elles ne sont pas responsables. Ces mesures injustes ont des impacts majeurs non seulement sur les droits sociaux et du travail, mais aussi, sur le financement des services publics de base dans le domaine de la protection sociale, de l'éducation et de la santé.

Des crises sociales et politiques majeures ont éclaté dans plusieurs régions malgré les efforts de coopération des pays en faveur d'une plus grande justice sociale. Globalement, la pauvreté extrême recule, mais les inégalités augmentent partout dans le monde. Ceci met en relief les causes structurelles de la pauvreté qui touchent particulièrement les femmes et les jeunes aujourd'hui.

Dans ce contexte, les syndicats ont vu leur base traditionnelle s'éroder et leur rapport de force s'affaiblir face à des États qui se désengagent de plus en plus de leurs responsabilités sociales face aux entreprises privées. Aussi, le droit d'organisation et de négociation collective est attaqué en plusieurs endroits; ce qui creuse le déséquilibre et augmente davantage les injustices génératrices de tensions sociales compromettant la paix et la sécurité dans nos pays.

Cette dynamique mondiale, dans laquelle évolue le mouvement syndical, commande de nouvelles stratégies et des alliances régionales ou internationales fondées sur des communications efficaces. Face à ces phénomènes, de nouvelles solidarités émergent au sein de la société civile ce qui appelle aussi à un certain renouveau syndical basé sur une approche citoyenne mondiale; c'est à dire qui prend en compte les besoins spécifiques des populations diverses au sein des zones économiques et politiques concernées en dehors des champs d'actions traditionnels des syndicats.

Lors du premier Forum mondial de la langue française de Québec en juillet dernier, la FS/CSI a réitéré son appel en direction des dirigeants de la Francophonie afin qu'ils mettent une plus grande volonté politique dans la promotion de la langue française dans les domaines de l'Éducation, de la Recherche, des Nouvelles Technologies, mais également dans celui de la défense des Droits humains et syndicaux.

## Axes et objectifs du premier Forum mondial de la langue française 2012

1. La mobilisation de la francophonie sur les enjeux d'actualité
2. L'affirmation francophone dans le multilinguisme
3. La coopération syndicale internationale pour renforcer le français au travail et la protection des droits
4. L'affirmation francophone par le numérique, par l'éducation, par la recherche et par la communication

Dans le même esprit, le Forum avait retenu pour la coopération syndicale internationale dans l'espace francophone la priorité suivante :

*« Sur le plan international, les syndicats doivent se mobiliser et **réclamer l'utilisation du français dans les entreprises transnationales comme dans les instances et forums internationaux**. La FS doit s'assurer d'une plus grande représentation politique au sein du mouvement syndical international **et relancer ses actions de coopération**. La FS devrait envisager des programmes à destination de l'Afrique **incluant l'alphabétisation en langue nationale ainsi que l'organisation et la formation des travailleurs migrants, précaires ou œuvrant dans l'économie informelle** ».*

Saluant les initiatives québécoises dans « langue de travail.org », dans une déclaration rendue publique le 20 mars 2013, à l'occasion de la Journée mondiale de la Francophonie, la CSI a publié ce qui suit :

*« La communauté francophone célèbre comme de coutume la journée internationale de la francophonie autour du thème "le français est une chance". Une fois de plus, le français en tant que **legs historique et langue porteuse de valeurs de solidarité, de liberté et de culture est mis en avant**. La Francophonie syndicale de la Confédération syndicale internationale (FS/CSI) s'associe à cette célébration et salue l'apport de la langue française grâce à laquelle des centaines de millions de travailleuses et de travailleurs communient, s'informent, partagent leurs connaissances et échangent leurs expériences ».*

L'avènement des nouvelles technologies de l'information présente de nouvelles opportunités à cet égard, mais, en même temps constitue encore un défi important pour nombre de personnes ou d'organisations syndicales qui n'y ont pas accès. Des contraintes économiques, techniques ou linguistiques se posent. Les nouveaux moyens de communication peuvent donc aussi entraîner une fracture numérique entre diverses régions, s'ils sont mal adaptés aux réalités et besoins des groupes ou encore limités à la langue des affaires.

Les rapports régionaux et les liens avec les États ayant le français en partage demeurent donc pertinents pour un dialogue social efficace devant mener vers une mondialisation plus humaine, plus inclusive et plus juste.

Tenant compte de tous éléments cités plus haut, les délégués des dernières rencontres du Comité consultatif élargi de la Francophonie syndicale de la CSI ont convenu de mobiliser les organisations syndicales en vue du prochain Sommet des chefs d'État de la Francophonie et du deuxième Forum mondial de la langue française pour actualiser ces orientations.

Le comité consultatif de la Francophonie syndicale a donc proposé les objectifs suivants pour la FS-CSI.

## Objectifs

- Dynamiser la francophonie syndicale internationale et élargir le partenariat.
- Mettre en évidence le rôle spécifique des organisations syndicales dans la promotion des valeurs démocratiques essentielles à la protection des droits fondamentaux et de la diversité culturelle, de gouvernance économique, de la sécurité et de la paix.
- Favoriser les alliances et convergences avec les autres secteurs de la société civile dans cet espace.
- Articuler un message commun aux Chefs des États membres de la francophonie internationale et à la communauté internationale en faveur de l'Agenda du travail décent (Emploi décent, normes internationales du travail, dialogue social et protection sociale)
- Améliorer développer de nouveaux moyens de communication sur les différents réseaux sociaux comme le portail du Québec *languedutravail.org*.
- Renforcer les réseaux et les alliances possibles pour la promotion de l'usage du français (ex. : Francophonie syndicale internationale, Comité syndical francophone de l'éducation et de la formation, CSFEF et autres organisations préoccupées par les effets de la mondialisation sur la diversité culturelle).

Or, le contexte de réduction et de réorientation de l'aide publique au développement des pays qui était destiné aux organisations de la société civile a nuï aux échanges dans l'espace francophone. Cet apport complémentaire de ressources financières est essentiel au renforcement des capacités d'intervention et d'actions, au Nord comme au Sud.

Il est difficile de concrétiser ces objectifs découlant des engagements syndicaux du premier Forum mondial de la langue française tenu à Québec en 2012. En effet, nous n'avons malheureusement pu organiser une rencontre de la FS-CSI à Dakar en 2014 faute de financement et aussi en raison des préoccupations de certains face à l'épidémie de fièvre hémorragique à virus Ebola qui faisait rage en Afrique de l'Ouest à cette période.

Le XV<sup>e</sup> Sommet des chefs d'État et de gouvernement des pays ayant le français en partage s'est quand même tenu, les 29 et 30 novembre 2014. On y a réitéré l'importance de la culture comme vecteur de cohésion sociale et de dialogue ainsi qu'en tant que catalyseur de créativité, d'innovation et de développement économique potentiel. La dimension culturelle a été mise au cœur des objectifs de développement durable dans le cadre des discussions relatives aux objectifs de développement des Nations Unies, d'après 2015. Nous devons en tenir compte dans nos réflexions.

La Francophonie internationale a aussi pris acte des défis de l'emploi décent, de l'insertion des jeunes et de la valorisation du rôle des femmes comme actrices de ce développement. Ces enjeux ont été au cœur des discussions des États membres qui ont rappelé que l'accès à un emploi décent et la protection sociale constituent un droit fondamental pour tous. Les États participants se sont engagés à promouvoir sans cesse un développement durable, équilibré et inclusif, en vue d'une plus grande cohésion sociale, il faudra le rappeler!

Nous avons donc convenu d'inscrire cette réflexion citoyenne dans le cadre de ce 2<sup>e</sup> Forum mondial de la langue française à Liège et de revisiter nos approches de solidarité internationale au sein de la FS-CSI, avec l'appui nos collègues Belges, hôtes de ce Forum qui n'ont ménagé aucun effort pour trouver le financement nécessaire pour sa réalisation.

Cet atelier nous invite donc à revoir nos partenariats en vue de ces objectifs stratégiques, en tenant compte des contraintes, de la diversité de nos milieux et des pratiques de coopération discutée au sein du Réseau syndical de la coopération et du développement de la CSI (RSCD) en faveur d'une plus grande synergie et efficacité de nos programmes en solidarité internationale au sein de la FS-CSI.

## ATELIER

### Pour une francophonie confiante, ouverte et engagée vers l'avenir!

11 h Introduction et consignes de travail (10 minutes) :

Panel suggéré (20 minutes) : État des lieux et pistes d'actions.

Les panélistes seront invités à faire un bref état des lieux de la coopération syndicale internationale au sein de leur organisation ou de leur région et à identifier une ou deux pistes de travail pour les trois prochaines années afin d'améliorer nos moyens d'actions et de communications, favorisant l'usage du français et le travail de mobilisation dans nos organisations syndicales pour l'atteinte des objectifs identifiés précédemment (5 minutes chaque).

- Mamadou Diallo – La Francophonie syndicale et les défis de la coopération syndicale internationale dans l'espace francophone au sein de la CSI.
- Adrien Akouete – L'état de la coopération syndicale dans l'espace francophone au sein de la CSI Afrique : les résultats obtenus à partir de la mise en place du réseau syndical pour la coopération au développement.
- Nathalie Guay – L'État de la coopération dans l'espace francophone des Amériques et coopération syndicale face à l'économie informelle.
- Philippe Réau et Laurent Atsou : Les défis de la coopération en Afrique francophone.

11 h 30 Questions et propositions pour approfondir la réflexion.

11 h 40 Atelier (15 minutes) – À la lumière des présentations précédentes :

1. Quelle évaluation faisons-nous de la coopération syndicale francophone en faveur de l'agenda du travail décent et du développement durable de la CSI dans nos organisations ou dans notre région?
2. Quels moyens ou initiatives devrions-nous proposer à nos instances pour une plus grande efficacité des actions en solidarité syndicale au sein de la FS-CSI?

11 h 55 Plénière

Compte rendu des porte-paroles, discussion et synthèse pour dégager une ou deux recommandations.

12 h 20 Présentation de la trousse sur les normes internationales du travail et de l'espace collaboratif « Droit international du travail et Solidarité syndicale, DITsolidarité », par Denise Gagnon, présidente du CISO.

12 h 30 Ajournement.

*DITsolidarité.org* : une page wiki animée par le CISO

## Le droit international et l'action syndicale : présentation du projet DITsolidarité.org



Une trousse d'information composée de 14 fiches pédagogiques a été créée et lancée à l'automne 2012 par le Centre international de solidarité ouvrière (CISO) : *Droit international et action syndicale*. Cette trousse, disponible sur le site internet du CISO : [www.ditsolidarite.org](http://www.ditsolidarite.org), elle permet de mieux comprendre comment la mondialisation néolibérale transforme les emplois et entraîne les travailleuses et les travailleurs du monde dans une spirale vers le bas en matière de droits au travail. Elle a été mise à jour en 2013-2014.

Au fil des formations sur le droit international du travail que le CISO a animé dans les années précédentes, il est apparu évident que pour accroître l'utilisation des outils internationaux présentés et la mobilisation, nous devons poursuivre les formations, mettre à jour les outils et **surtout créer un réseau d'échanges et de soutien**. Après plusieurs mois de réflexion et d'expérimentation, nous avons opté pour la création d'une page wiki : *DITsolidarité.org* (DIT, pour droit international du travail), où seront diffusés tous les outils inclus dans notre trousse et favorisés des échanges sur l'utilisation de tel ou tel droit dans un contexte donné. Ces échanges alimenteront un réseau d'action pour la défense du travail décent au Québec, dans un premier temps et par la suite si possible dans la francophonie syndicale. L'environnement wiki est facile d'accès et d'utilisation. C'est un outil simple pour mieux travailler en réseau. Des pages wiki sont devenues des références incontournables.



Recherche

 | Connexion

## / À propos

Entre 2009 et 2012, le Centre international de solidarité ouvrière (CISO) a mené un chantier de recherche, de formation et d'éducation pour mieux comprendre les différents outils du droit international et la façon dont ceux-ci peuvent être utilisés afin de faire reconnaître et respecter les droits des travailleuses et des travailleurs, au Québec comme dans le monde.

Le droit international du travail (DIT) apparaît comme une piste d'action intéressante et encore peu exploitée par les organisations syndicales.

Sa portée est non seulement juridique par son incorporation dans le droit national, mais également morales, puisqu'il est issu de consensus internationaux auxquels de nombreux États ont accepté d'adhérer.

Il donne ainsi une légitimité aux revendications pour un travail décent et peut être utilisé à des fins d'éducation et de mobilisation syndicale.

### Contribuez au Wiki

Le but visé n'est pas de transformer les individus en experts du droit international mais plutôt de les sensibiliser aux connaissances de base des instruments de l'Organisation internationale du Travail (OIT) et de l'Organisation des Nations Unies (ONU) à l'aide d'exemples concrets. L'objectif est de créer une communauté de pratiques sur le droit international afin d'accroître l'utilisation de cet outil au sein des organisations syndicales. Il s'agit d'une plateforme de mobilisation où chacun peut ajouter du contenu (études de cas, articles de journaux, recherches, etc.). Ainsi, vous serez mieux outillés pour utiliser le droit international dans vos luttes syndicales mais également pour développer et faire fructifier votre solidarité avec les travailleuses et les travailleurs d'ailleurs dans le monde.